



**ACADÉMIE
DE NANTES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Enquête académique juin 2022

« Le quart d'heure lecture »

Résultats – bilan - perspectives

« On aime toujours un peu à sortir de soi, à voyager, quand on lit »

Marcel Proust, Sur la lecture.

Introduction	page 3
L'enquête académique « Quart d'heure lecture »	page 4
Mise en œuvre du « Quart d'heure lecture »	page 4
Mise en place au sein des établissements	page 5
Public concerné	page 6
Fréquence	page 8
Pilotage du dispositif	page 9
Appropriation du « Quart d'heure lecture »	page 10
Implication des élèves	page 10
Temps et lieux	page 10
Quels livres et quels partenaires ?	page 14
« Quart d'heure lecture » et climat scolaire	page 15
Effets sur les résultats scolaires	page 15

Dans le cadre du programme national « Quart d'heure lecture » décidé par le ministère de l'Éducation nationale en 2018, l'académie de Nantes cherche à apprécier l'effectivité de ce plan, auprès des élèves, en interrogeant les établissements du second degré sur la déclinaison du dispositif en leur sein. Une première enquête académique a été conduite en juin 2021 qui a permis de mesurer le déploiement du « Quart d'heure lecture » dans les établissements scolaires publics et privés du second degré.

Ce nouveau diagnostic établi en cette fin d'année scolaire 2021-2022 permet de dresser un suivi de la mise en œuvre du dispositif dans l'académie, quatre ans après son lancement, d'identifier, comprendre et analyser les modalités adoptées par les porteurs du projet de chaque collège et lycée en faveur de la lecture et de l'accès au livre. Il a aussi pour objectif de tracer des axes d'amélioration et de contribuer ainsi à la réflexion sur les stratégies à mettre en place pour généraliser et amplifier le programme sur l'ensemble des établissements des cinq départements de l'académie.

L'enquête a été menée du 12 mai au 8 juin 2022 auprès des collèges et lycées, généraux – technologiques – professionnels, publics et privés sous contrat, de l'académie de Nantes, en lien avec la délégation académique à l'action éducative et à la pédagogie, et le service de l'évaluation, de la prospective et de la performance, sous l'autorité de monsieur le Recteur. L'actualisation de cette enquête pourra être envisagée afin de mieux interroger les actions conduites dans le premier degré et en direction des publics à besoins particuliers.

Franck PICAUD, IA-IPR Etablissement et vie scolaire

L'enquête académique « Quart d'heure lecture »

- **Méthodologie**

L'enquête a été envoyée le 12 mai 2022 à l'ensemble des 603 établissements publics et privés de l'académie de Nantes via un questionnaire en ligne élaboré en collaboration avec le service de l'Evaluation, de la Prospective et de la Performance (SEPP) – DPM.

Le 19 mai 2022, une relance a été effectuée par le service de l'Evaluation, de la Prospective et de la Performance auprès des 392 établissements (65%) qui n'avaient pas répondu. Un second rappel a été nécessaire puisque 50% des établissements avaient complété l'enquête au 30 mai 2022.

Les principales et principaux, les proviseures et proviseurs et les directrices et directeurs d'établissements privés ont complété directement l'enquête en ligne.

Les comparaisons des données statistiques proposées ont pour référence juin 2021.

- **Bilan de la participation**

En l'espace de quatre semaines, la participation globale de l'enquête s'élève à 66.3% des établissements du second degré de l'académie, soit 4 points de moins qu'en 2021, 400 établissements ayant répondu à l'enquête sur les 603 interrogés.

Nombre d'établissements ayant répondu à l'enquête :

Nature de l'établissement	Public (comparaison 2021)	Privé (comparaison 2021)	Total (comparaison 2021)
Collège	221 (=)	80 (-16)	301 (-16)
Lycée	68 (-1)	31 (-1)	99 (-2)
Total	289 (-1)	111 (-17)	400 (-18)

La répartition des répondants entre les départements est conforme au « poids » de chaque département dans l'académie.

Département	44	49	53	72	85	Total
Nombre de répondants	137 (34%)	93 (23%)	37 (9%)	74 (19%)	59 (15%)	400

Mise en œuvre du « Quart d'heure lecture »

- **Mise en place au sein des établissements**

57.3% des établissements ayant répondu déclarent avoir mis en place le dispositif « quart d'heure lecture » cette année scolaire 2021 – 2022, soit 229 établissements sur les 400 ayant répondu, sachant que le dispositif s'impose aux collèges et qu'il est facultatif dans les lycées. 15 établissements supplémentaires à 2020-2021 proposent désormais ce temps de lecture (+7%).

59% des collèges et lycées publics qui ont répondu ont mis en place le dispositif « Quart d'heure lecture » (soit 170 EPLE) contre 53% dans le privé (59 établissements) ce qui fait une moyenne de 57% des établissements pour l'académie (229 établissements du second degré - +3 points par rapport à juin 2021).

Ce sont logiquement les collèges qui sont les plus nombreux à avoir ce dispositif (49% des collèges de l'académie), 4 ans après l'obligation de la déclinaison. 14% des lycées ont ce dispositif, les LP étant proportionnellement plus nombreux (18% que les LGT (12%). 15% des LPO le proposent.

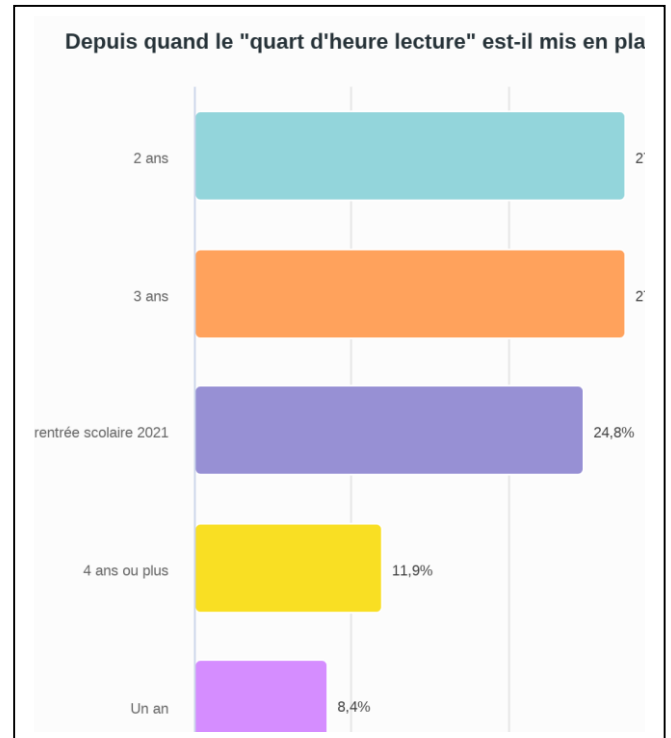
Sur les 171 établissements répondants qui n'ont pas encore mis en place le dispositif décidé en 2018, 161 expliquent :

- qu'ils manquent de temps pour mettre en place ce temps de lecture (31.1% des répondants),
- qu'ils n'ont pas eu de demande à ce sujet de la part de leurs équipes ou des élèves à 38.5%,
- une volonté de le mettre en place mais indiquent qu'ils ne disposent pas de pilote(s) volontaire(s) pour 28% d'entre eux
- qu'ils ne connaissaient pas le dispositif pour 2.5% d'entre eux (-1.5 point par rapport à juin 2021),

Le dispositif est de mieux en mieux connu par les établissements du second degré et les équipes éducatives s'organisent davantage pour le proposer aux élèves, toutefois les adultes volontaires pour piloter le dispositif manquent encore dans beaucoup d'établissements (+2.2 points).

Bilans - perspectives

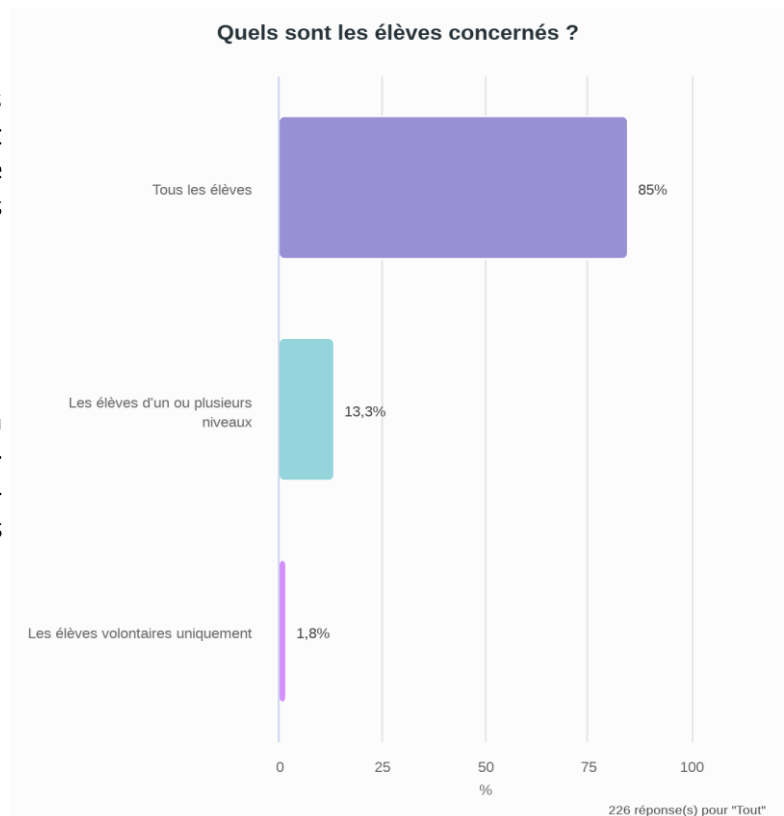
Sur les 226 répondants ayant mis en place le dispositif, seulement 27 établissements proposaient le quart d'heure lecture en 2018, ils étaient 170 il y a un an. 56 collèges et lycées ont déclaré l'avoir mis en place à la rentrée scolaire 2021 (pour rappel, 1/3 des établissements n'ont pas répondu à l'enquête).



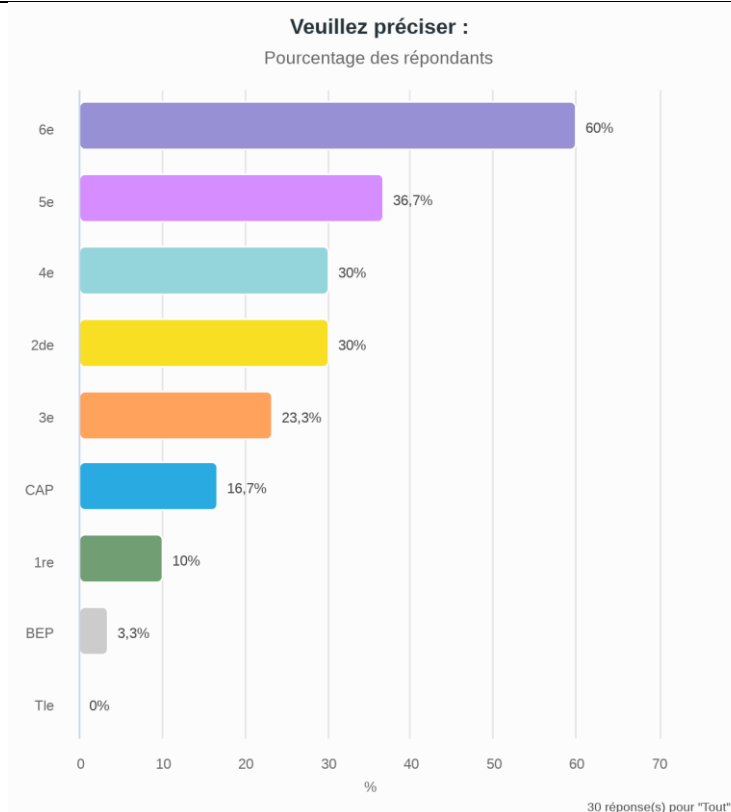
- **Public concerné**

Dans les établissements où un temps banalisé de lecture existe, la plupart ont fait le choix d'impliquer la totalité des élèves (192 établissements sur les 229 répondants).

Certains établissements ont ciblé un ou plusieurs niveaux (30 collèges - lycées) et une très faible minorité (4 EPLE) ne s'est adressée qu'aux élèves volontaires.

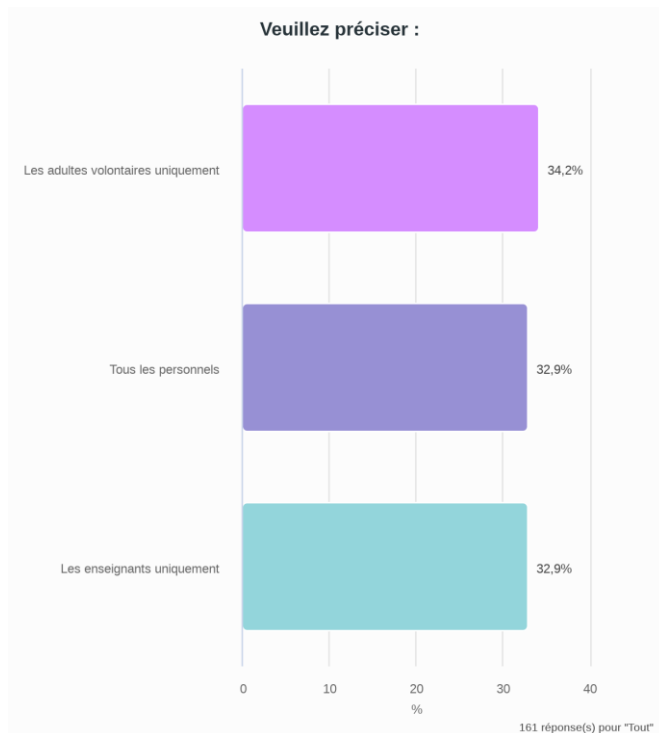


Les plus jeunes élèves sont les plus volontaires mais les classes à examen (3^{ème} et 1^{ère}) rencontrent également leur public de lecteurs même si le nombre de classes concernées restent faibles au regard des enjeux scolaires pour ces élèves. Les séries professionnelles sont les moins impliquées dans le dispositif



Conformément aux propositions faites dans la déclinaison du dispositif, 63% des établissements répondants ont des adultes qui participent au quart d'heure lecture, ce qui est sensiblement moins qu'en 2021 (-9 points). De plus, l'implication des personnels reste toujours très inégale selon les établissements et les catégories de personnels, les personnels agents et administratifs sont souvent beaucoup moins concernés par ce dispositif.

Bilans - perspectives



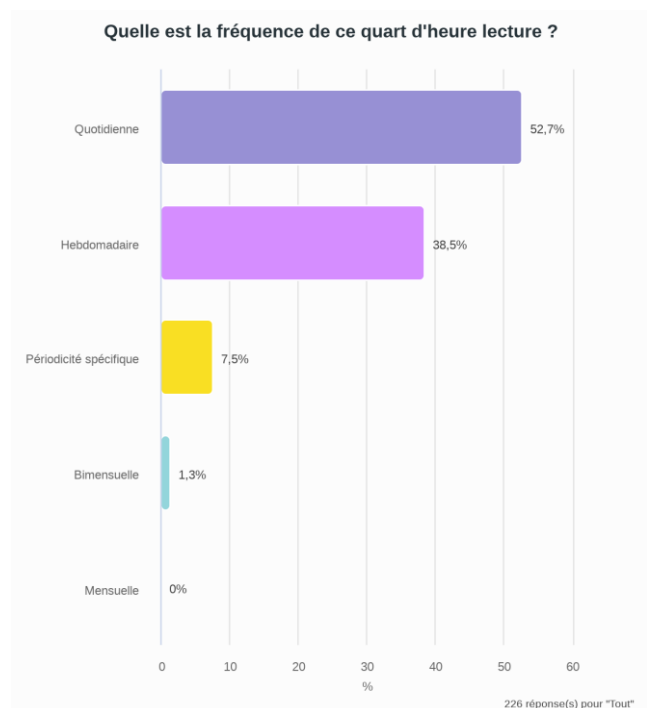
• Fréquence

Pour près de la moitié des établissements répondants, le dispositif « Quart d'heure lecture » est proposé quotidiennement (119 établissements).

Pour 87 d'entre eux, cette mise en œuvre est hebdomadaire.

20 établissements ont un temps de lecture plus espacé :

- 60% choisissent la semaine qui précède une période de vacances scolaires.
- 20% ciblent une fois par trimestre.
- 20% quelques semaines par an.

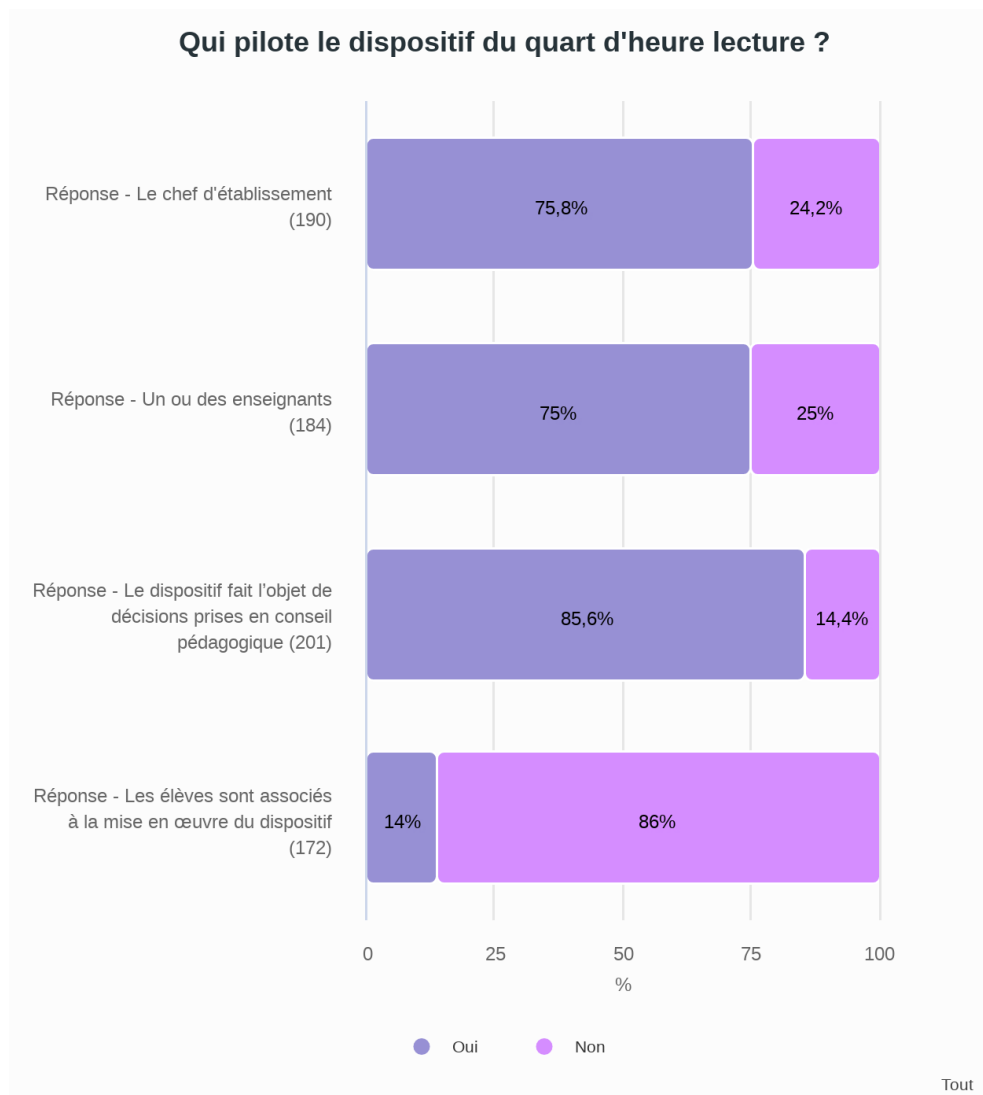


- **Pilotage du dispositif**

La question du pilotage du dispositif au sein de l'établissement conditionne toujours sa reconnaissance, sa pérennité et son rayonnement.

Le pilotage relève du chef d'établissement (114 réponses) ou d'un ou plusieurs enseignants (138 réponses), dans une proportion équivalente à celle de 2021. L'équipe pédagogique est mobilisée à travers le conseil pédagogique qui peut être appelé à faire des propositions dans l'organisation et l'exploitation du quart d'heure lecture.

La sollicitation des CVC ou des CVL pourraient être l'occasion d'un projet collectif autour de la lecture en investissant des tiers temps et des tiers lieux, avec des modalités et des déclinaisons innovantes.



Appropriation du dispositif « Quart d'heure lecture »

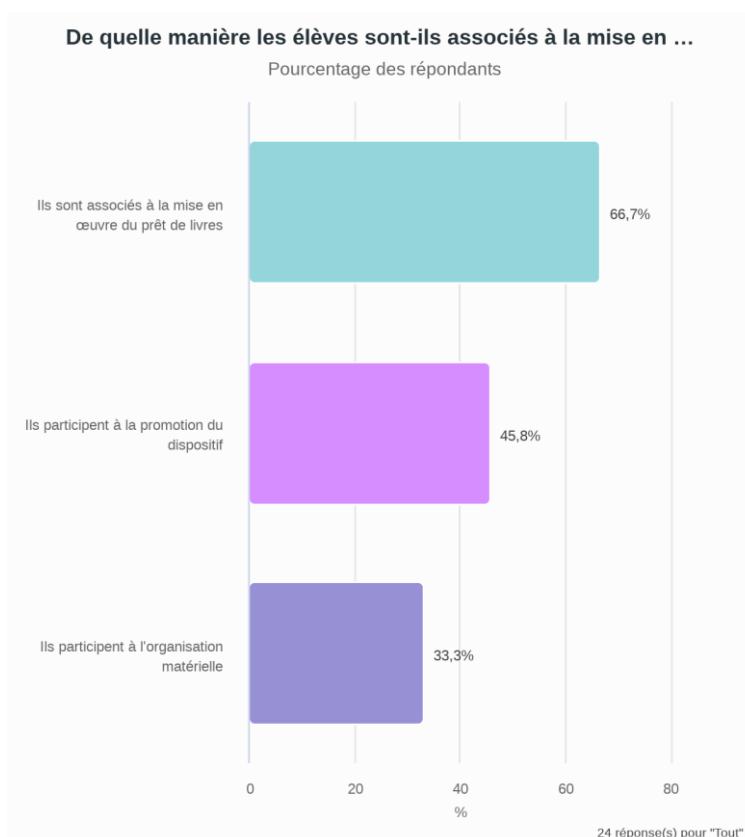
La moitié des établissements qui ont répondu à l'enquête ont souhaité inscrire le dispositif dans le projet d'établissement.

- **Implication des élèves**

Bilans - perspectives

Sur 172 répondants, 24 établissements ont dit associer les élèves à la mise en œuvre du temps de lecture. Sur ces 24 EPLE, 8 font contribuer à l'organisation matérielle, 11 à la publicité du quart d'heure lecture et 16 aux prêts d'ouvrages.

Le choix d'impliquer davantage les élèves en amont du quart d'heure lecture est de nature à créer une dynamique et un intérêt pour ce temps particulier et peut permettre de lever les blocages constatés chez de nombreux collégiens et lycéens.



- **Temps et lieux**

Lorsque le quart d'heure lecture est mis en place depuis longtemps, la pratique d'un temps dédié au dispositif est parfaitement intégrée au rythme scolaire de l'établissement et fait partie des temps de la journée.

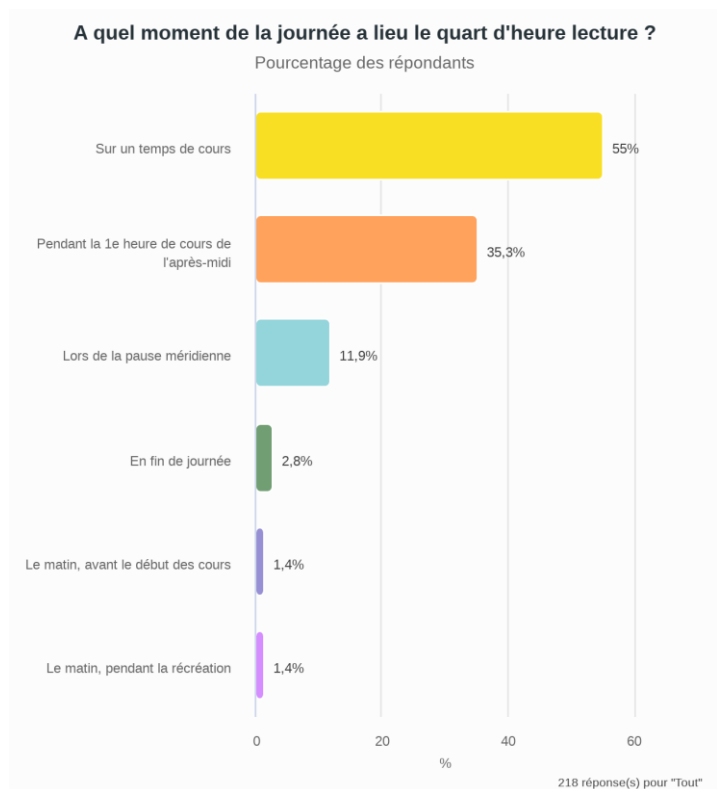
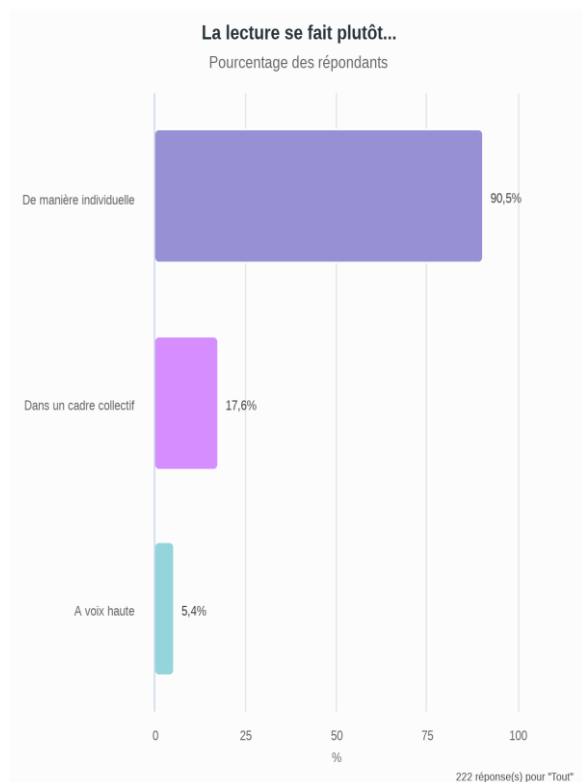
Cette mise en place s'inscrit dans un lieu dédié, essentiellement la classe (172 réponses), avec le libre choix offert aux élèves dans la sélection de l'ouvrage (217 réponses). Les établissements doivent encore oser des temps et des lieux plus marginaux pour gagner des lecteurs en leur sein.

On note cependant que des espaces jusqu'à présent moins investis sont de plus en plus sollicités pour ce quart d'heure lecture, que ce soit assez classiquement le CDI (76 réponses) mais aussi dans tout autre lieu possible et autorisé du collège ou du lycée [tiers lieux] (100 réponses)

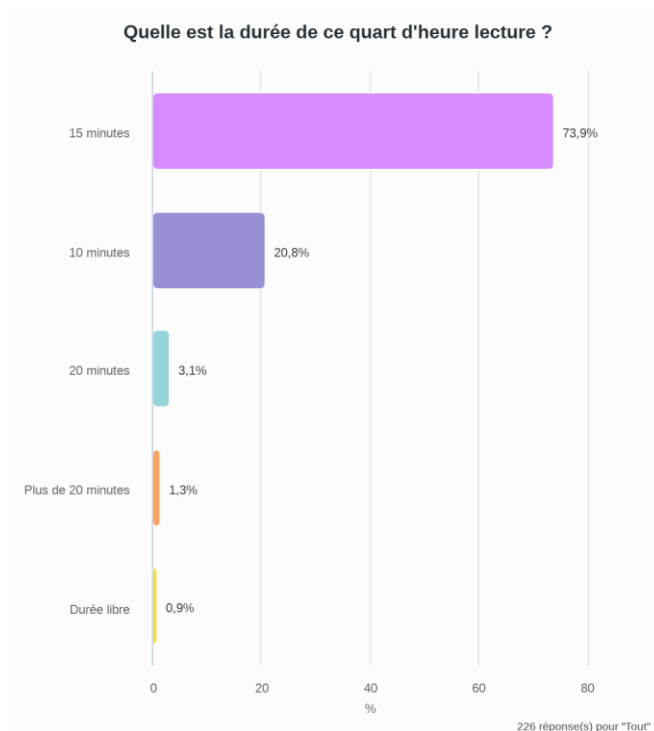
Des expériences se développent sur des lectures à haute voix (12 réponses - +2.4 points), collectives (39 réponses, +4.6points), plus rarement en langue étrangère. Ces choix s'inscrivent souvent dans un projet pédagogique clairement défini en fonction d'un travail conduit, d'élèves cibles...

Le quart d'heure lecture reste encore très majoritairement proposé sur un temps de cours (120 réponses), essentiellement sur la première heure de l'après-midi (77 réponses). La pause méridienne est davantage sollicitée qu'en 2021 tandis que les temps du matin ou de fin de journée demeurent très peu envisagés.

Bilans - perspectives



Le temps consacré à ce quart d'heure lecture reste majoritairement de 15 minutes (+7 points), des établissements qui avaient fait le choix de 10 minutes ont fait un autre choix sur cette année scolaire (-5 points) et l'option de 20 minutes séduit de plus en plus (+2.1 points) de collègues et de lycées.



Quels livres et quels partenaires ?

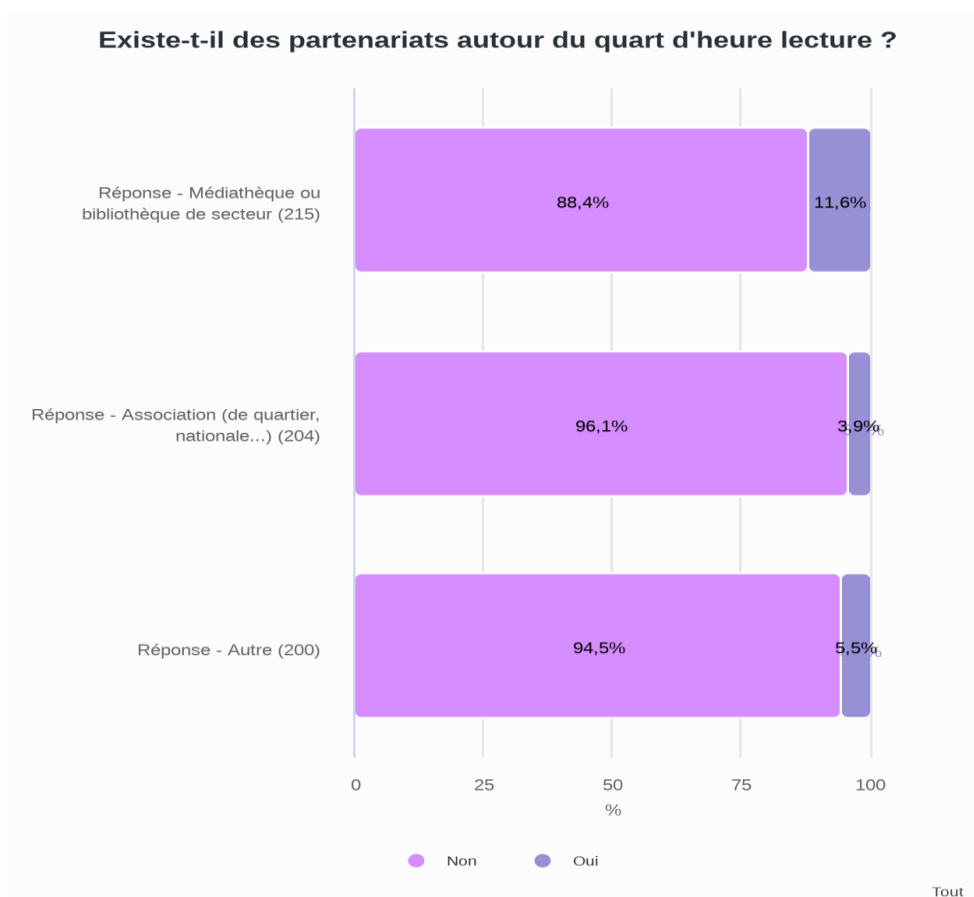
Bilans - perspectives

Les élèves choisissent pour la plupart librement leur livre (97% réponses) même si certains thèmes peuvent être proposés (5 réponses).

La plupart des élèves apportent leur propre livre (98.2% des réponses), ils peuvent être empruntés au CDI (86.9% des réponses).

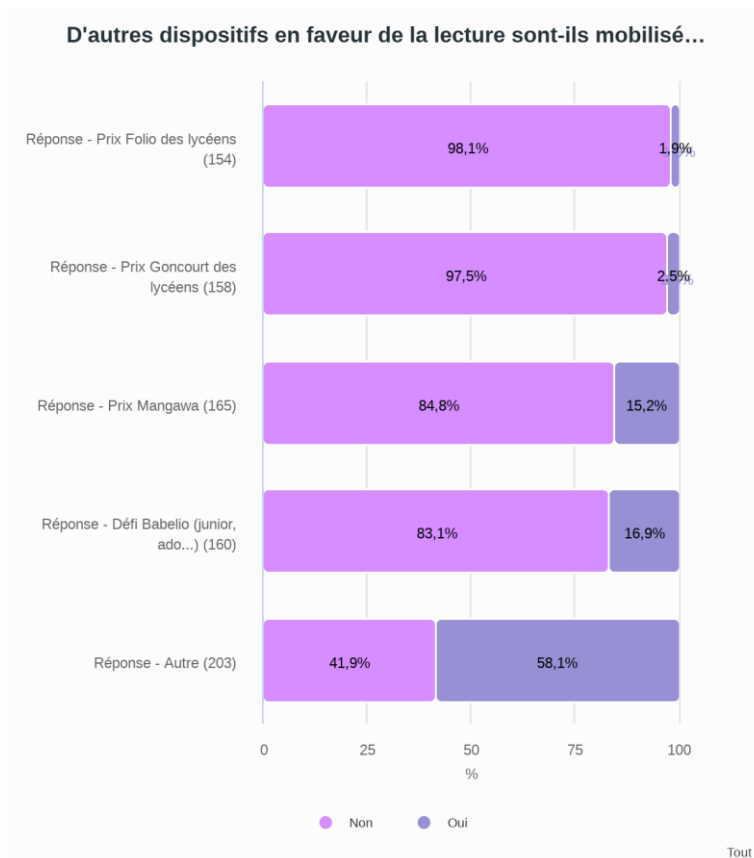
Des élèves sont invités à faire connaître leurs « coups de cœur » lecture au CDI (86.2% des réponses), sur un espace dédié de l'établissement (affichage, 43%), dans le cadre d'un enseignement (en cours de français: 85.5%), au cours de lectures publiques organisées dans le collège ou le lycée (12.9% des réponses). Ils sont invités à partager leur livre mais la pratique reste minoritaire (36%).

Le dispositif s'inscrit dans les partenariats habituels de l'établissement. La bibliothèque ou médiathèque de proximité est un peu moins sollicitée, dans une moindre mesure cette année (- 3 points), des associations participent également moins à ce temps de lecture (- 3 points).



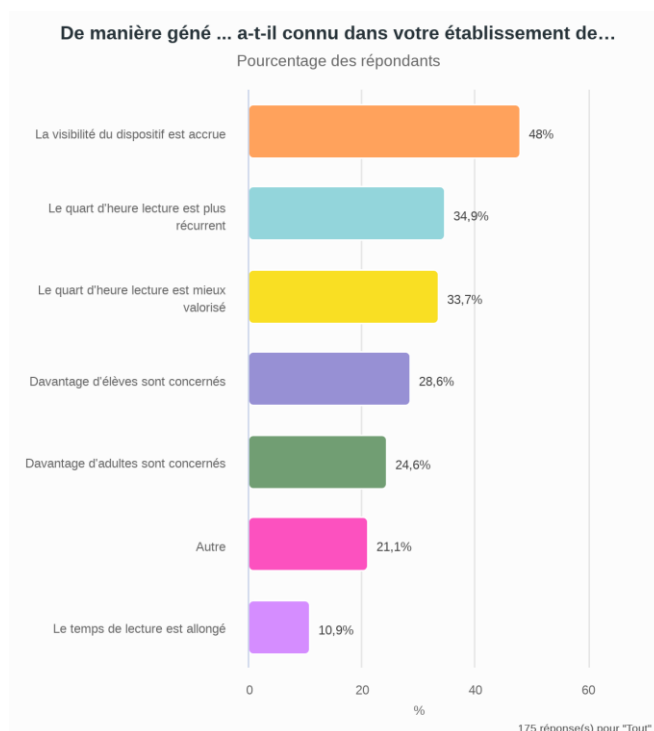
Bilans - perspectives

Les prix nationaux et autres concours de lecture restent néanmoins assez peu perçus comme des leviers possibles permettant d'inciter des élèves à profiter du Quart d'heure lecture pour entrer dans la lecture via des projets collectifs.



Les établissements disposent encore d'opportunités de partenariats qui existent localement afin de faciliter l'offre de livres et les possibilités d'emprunts, on pense ici à « Jeunes en librairie » porté par la DAAC. Les rencontres avec des auteurs ou des professionnels du livre sont autant d'occasion de promouvoir le livre dans ces temps de lecture dédiés.

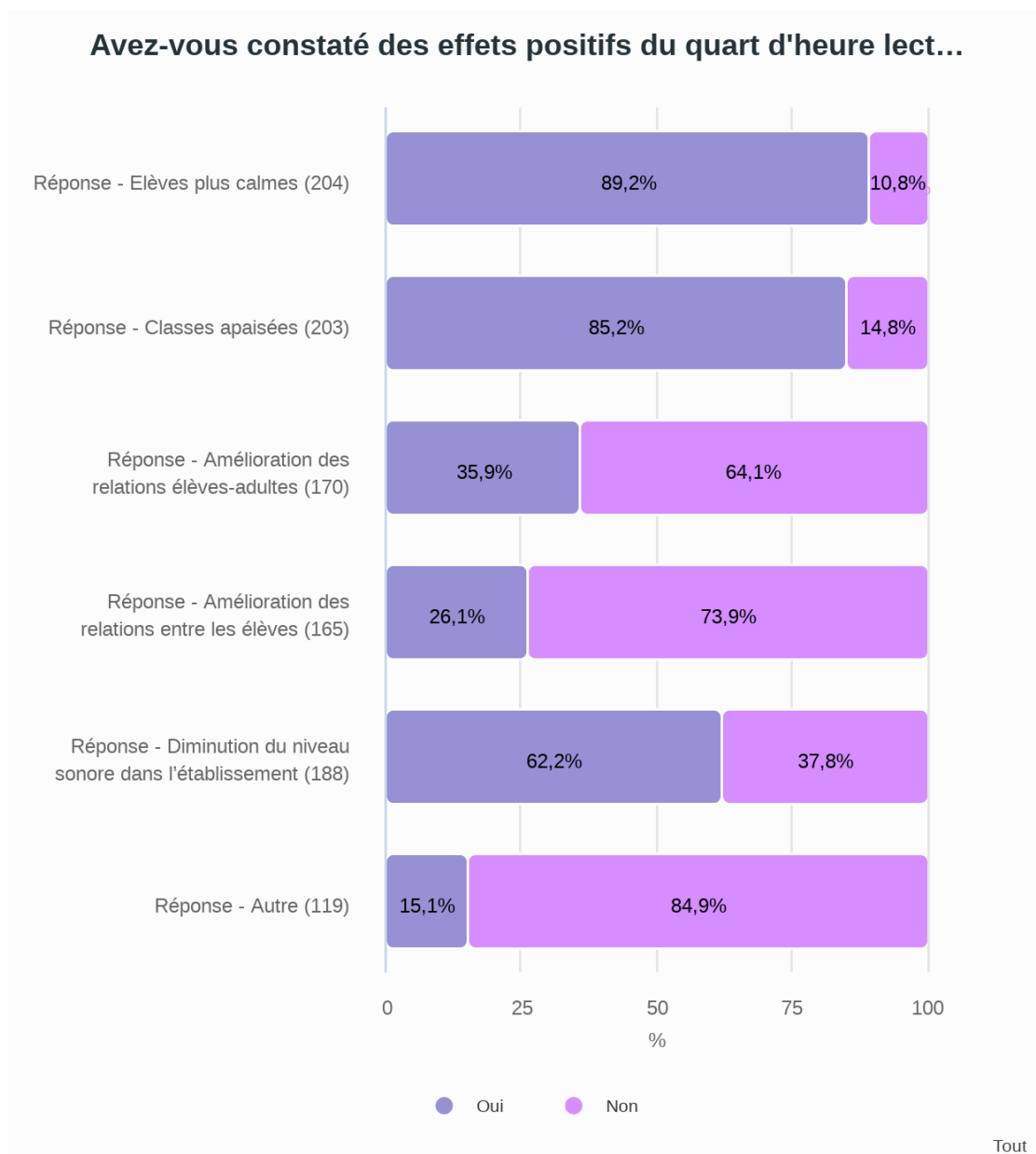
Le dispositif, lorsqu'il est proposé pour tout l'établissement, gagne en visibilité et en pratique.



« Quart d'heure lecture » et climat scolaire

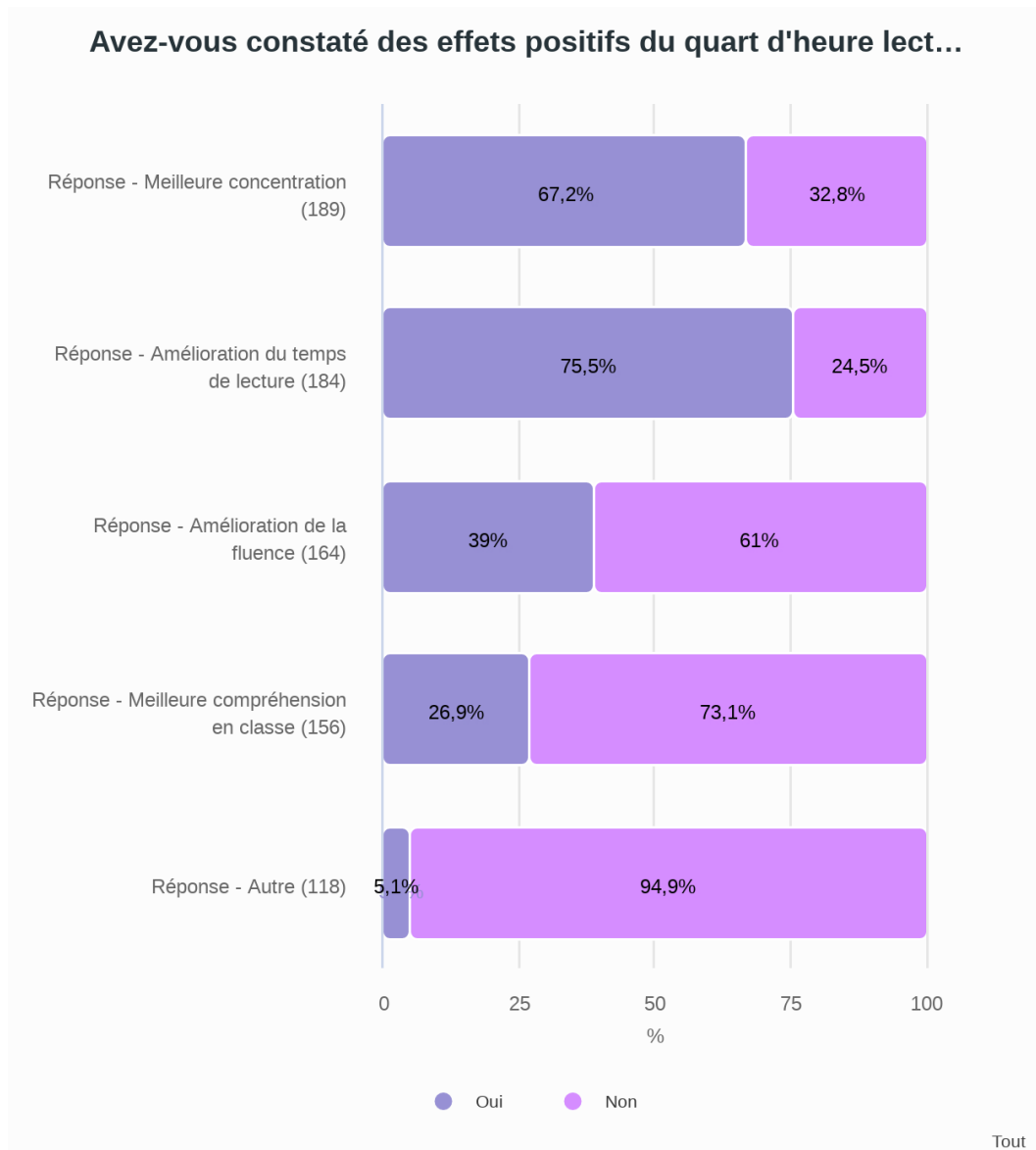
L'enquête cherche à savoir depuis l'an passé si le dispositif « Quart d'heure lecture » influe sur le climat scolaire de l'établissement en termes de comportements et de relations sociales des élèves, sur leurs apprentissages et voir comment est investi pédagogiquement ce temps de lecture libre dans et hors la classe.

La diminution du bruit et de la tension est un résultat largement souligné dans l'enquête, tant dans le comportement individuel que sur les groupes d'élèves, avec un effet sur le volume sonore constaté. Pour autant, les relations interpersonnelles ne semblent pas y trouver un quelconque bénéfice. Les réponses apportées ne montrent pas d'évolution majeure avec l'année scolaire précédente.



Effets sur les résultats scolaires

Si les bénéfices d'un temps de lecture libre sont toujours appréciables en termes de concentration et de temps passé à lire, l'enquête montre que la fluence ne s'améliore pas avec ce dispositif ni la compréhension des textes. Les effets sur les apprentissages disciplinaires ne sont pas notés.



Au regard des bénéfices reconnus tant sur le niveau sonore que dans la relation élèves-adultes, le dispositif du quart d'heure lecture doit pouvoir être considéré comme un facteur d'amélioration du climat général de l'établissement et être présenté comme un levier auprès des équipes confrontées à des problématiques de climat scolaire.

Les effets pédagogiques sont remarqués mais pas toujours bien et/ou suffisamment exploités. La formation des équipes peut être un levier pour tirer avantage de cet engagement des élèves pour la lecture et faire mieux le lien avec les apprentissages disciplinaires. Il faut encore veiller à ne pas cloisonner ce travail mais bien impliquer l'ensemble des professeurs.